



# **CONSEIL MUNICIPAL**

**17 DECEMBRE 2019**

**INFORMATIONS DIVERSES**



Montpellier, le 29 octobre 2019

Direction Générale des Services

AT10000

DGA Aménagement du territoire  
Direction des aides territoriales

Dossier suivi par : Sandra Grignon Boit  
Références : 2019-06627-01  
T : 04.67.67.73.93  
E : sgrignon@herault.fr

MADAME ISABELLE GUIRAUD  
MAIRE DE SAINT JEAN DE VEDAS  
4 RUE DE LA MAIRIE  
HOTEL DE VILLE  
34430 ST JEAN DE VEDAS

Madame le Maire,

La demande de subvention enregistrée sous le n°**2019-06627-01** concernant « **la pose d'un nouveau gazon synthétique sur le terrain de football Etienne Vidal** » a fait l'objet d'une instruction favorable.

L'analyse du dossier confirme que votre projet contribue bien au développement, au dynamisme et à l'attractivité de notre territoire.

J'ai donc le plaisir de vous informer que je proposerai au Conseil départemental à la séance prévue le 12 novembre 2019 de vous attribuer une subvention de **35 000,00 euros**.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Président du Conseil départemental,

Kléber MESQUIDA

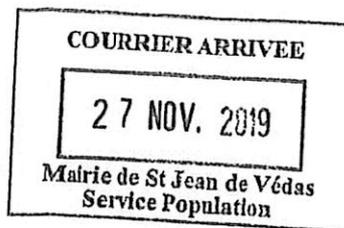
**Nota :** Les aides accordées par le Département peuvent être attribuées dès lors que le budget général a été adopté. Ce budget a été voté par 43 conseillers départementaux. A titre d'information, les six élus du groupe « Défendre l'Hérault » (Henri Bec, Marie-Emmanuelle Camous, Jean-François Corbière, Isabelle des Garets, Franck Manogil, Nicole Zénon) ainsi que Guillaume Fabre n'ont pas voté le budget 2019.



Direction Générale des Services

DGA Solidarités départementales  
Direction de la protection maternelle et infantile  
Unité comptabilité gestion projets

Dossier suivi par : Marie-José Pastoret  
T : 04 67 67 65 32  
F : 04 67 67 77 11  
E : mjpastoret@herault.fr



Montpellier, le 25 novembre 2019

SD/ 4020001

MADAME ISABELLE RIGAUD  
MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DE VEDAS  
4 RUE DE LA MAIRIE  
34430 SAINT JEAN DE VEDAS

Madame le Maire,

La demande de financement concernant « le relais assistant(e)s maternel(le)s de Saint Jean de Védas » a fait l'objet d'une instruction favorable.

L'analyse du dossier confirme que votre projet contribue bien aux politiques des solidarités mises en œuvre par le Département.

J'ai donc le plaisir de vous informer que je proposerai au Conseil départemental à la séance prévue le 11 décembre 2019 de vous attribuer une participation de 6 800 euros.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président du Conseil départemental,

Kléber MESQUIDA

BQ  
CV  
JM  
PJB

**Nombre de rationnaires par types de menus de cantine**

	Situation actuelle	Au 06/01/2020
Menus « classiques »	591	502
Menus sans porc	179	96
Menus végétariens		172
TOTAL	770	770